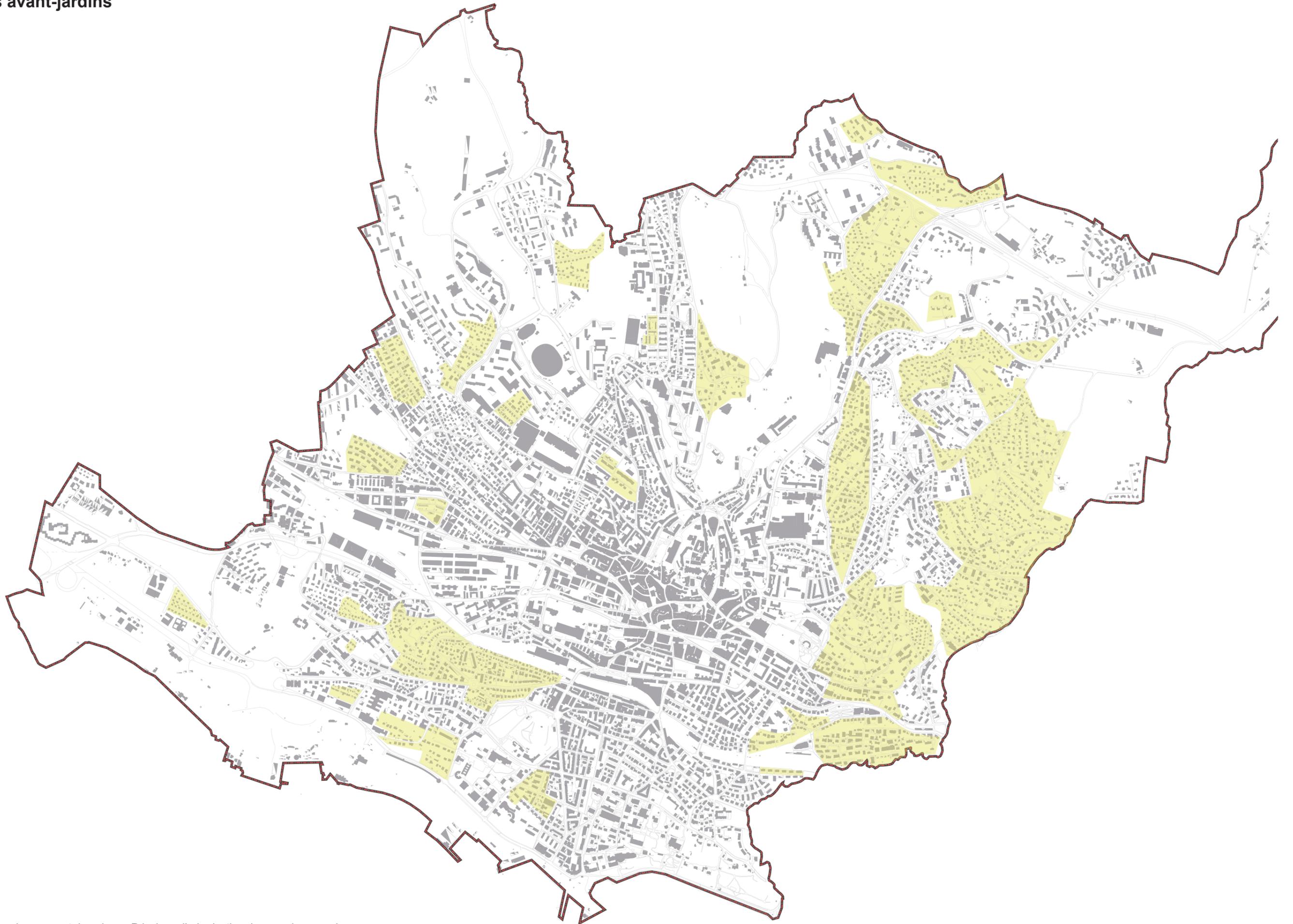


Les avant-jardins



Les avant-jardins

Constats :

- Le jardin qualifie l'espace-rue, rapport direct jardin/rue
- L'ambiance végétale est donnée par la végétation présente sur le domaine privé
- Les rues sont souvent trop étroites pour une plantation continue (concurrence avec les arbres du domaine privé)
- Tissu urbain non-contigu

Quartier Mousquines



Quartier Fleurettes



Quartier Pâquerettes



Quartier Alpes



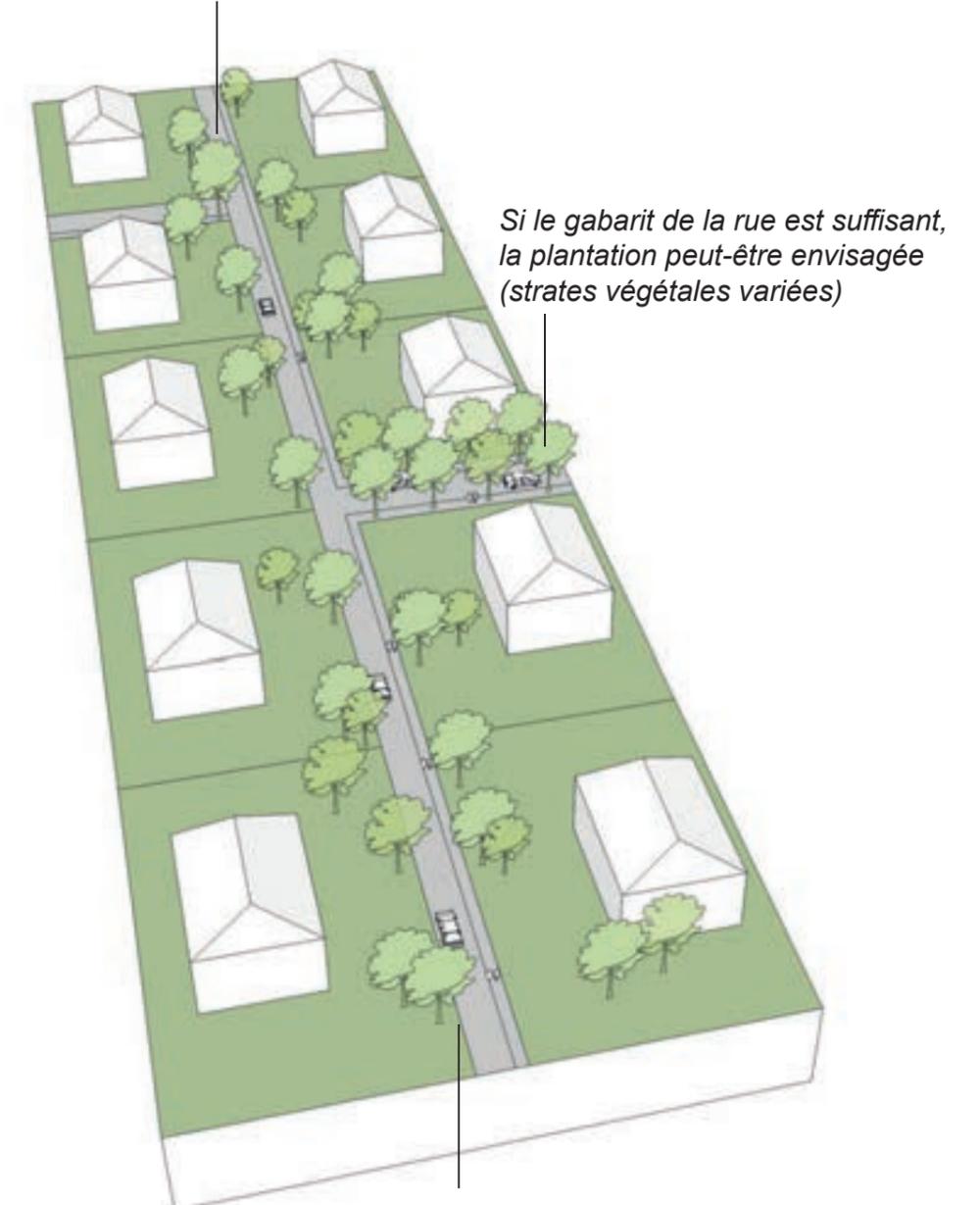
Villas individuelles/ouvrières : Devin, Fourmi, Chailly, Grand-vennes, Riant-pré, Sablons, Languedoc, Fauvettes, Bois-Gentil, Entre-Bois, Prélaz

Villas collectives : Fleurettes, Valency sud, Chablières, Bains, Fontenailles, Pervenches, Alpes, Mousquines, Beau site, Pâquerettes, Signal, Davel, Beaumont, Chantemerle, Berne-boissonnet

Maisons collectives : Faverges, Chandieu, Rod

Principe d'arborisation : Donner à la rue une ambiance-jardin

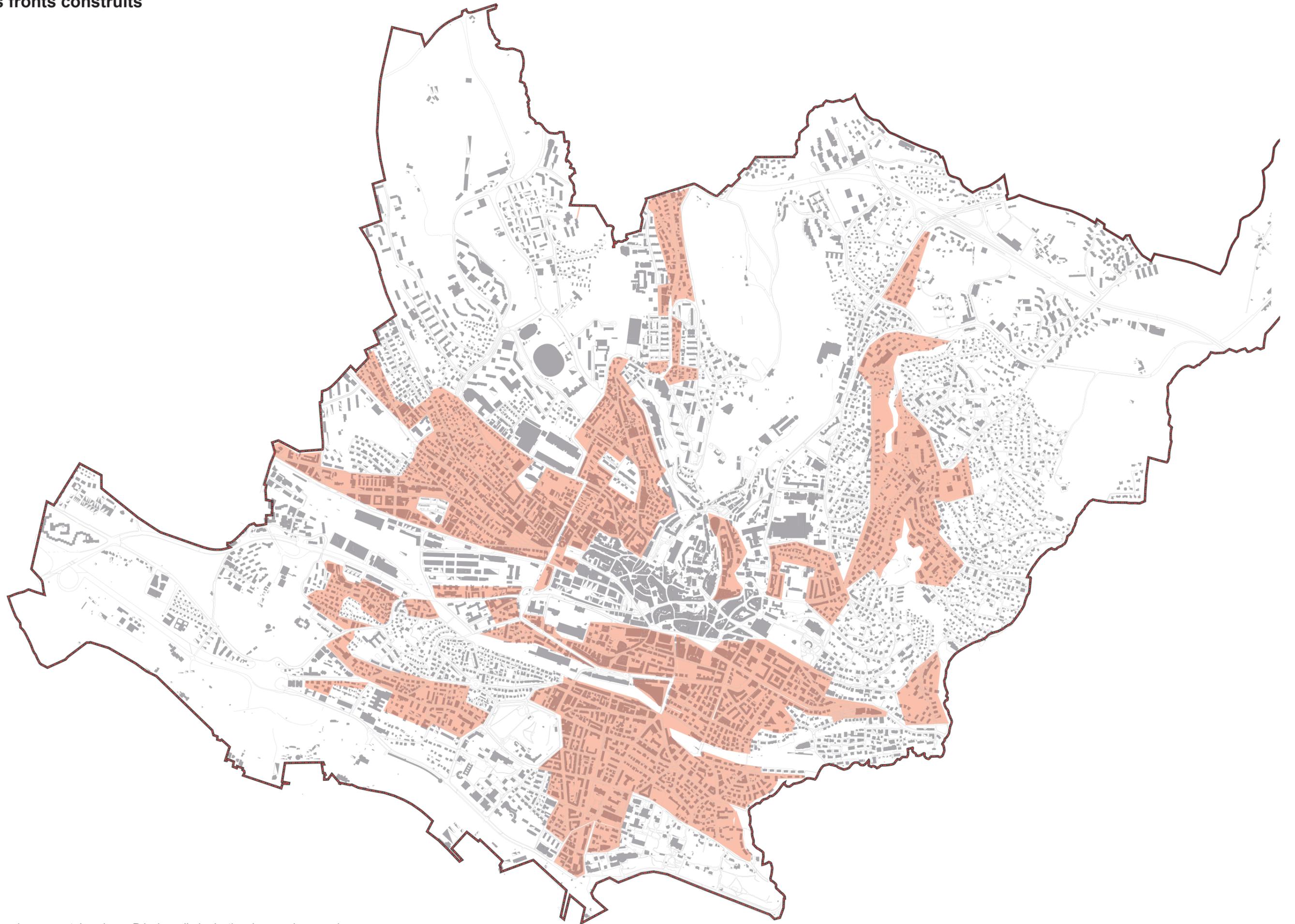
Plantation ponctuelle par des solitaires ou des groupes aux dilatations



Si le gabarit de la rue est suffisant, la plantation peut-être envisagée (strates végétales variées)

Inciter le privé au débordement sur l'espace rue ou plantation chez le privé (convention)

Les fronts construits



Les fronts construits

Constats :

- Ambiance urbaine (pas de rapport entre espaces verts et rue)
- Le tissu urbain contiguë
- La typologie d'alignements est très présente (souvent monospécifique)

Quartier Sous-Gare



Avenue de Beaulieu



Rue du Maupas



Avenue de France



Exemples :

Maisons collectives : Berne, Victor-Ruffy, Bethusy, Rumine, Monchoisi, Elysée, Cécil, Faverges, Cour, Montely, Valentin, Pontaise, Aloys-Fauquez

Îlots : Sous-Gare, César-Roux, Ruchonnet-Gare, Ouchy, Tivoli, Route de Morges, Avenue d'Echallens, Avenue de France, Maupas

Principe d'arborisation : Donner à la rue une ambiance de voie plantée

